



INFORMATIONS AUX CHEMINOTS CONCERNANT LA RESTAURATION

Notre prestataire M.G.C. Restauration a dénoncé unilatéralement le contrat qui nous lie.

Pour autant, nous ne sommes pas en mesure de les contraindre à continuer d'assurer le service de restauration.

A ce jour, faute de financement suffisant, l'ensemble de nos restaurants n'ouvriront pas à compter du mardi 12 janvier 2021, et ce, pour une durée indéterminée.

En 2021, nos subventions liées à la restauration seront en baisse. De plus, l'entreprise SNCF généralise le télétravail, et ce, en amont de la crise sanitaire.

Enfin, Jean-Pierre FARANDOU, PDG du Groupe, a annoncé que l'activité partielle liée à la COVID-19 impacterait les dotations des Activités Sociales 2021.

Des repreneurs pour la restauration se sont positionnés mais sans subvention exceptionnelle ou rehaussement de celles-ci par l'entreprise, le C.A.S.I. AUVERGNE-NIVERNAIS n'aura plus les moyens d'assurer ce service aux cheminot(e)s.



Nous vous informons que votre badge de restauration devra être soldé au 11 janvier 2021. Aucun report de solde ne sera possible.

Nous vous informerons des suites dès que possible.

Le C.A.S.I. des Cheminots Auvergne-Nivernais.

